

JUIN 2025

## WORKING PAPER

N° 44

### Accessibilité géographique à la médecine générale en Wallonie francophone

#### RÉSUMÉ

L'accès de la population aux services médicaux est un enjeu majeur des politiques de santé et du droit fondamental à la santé. Comme d'autres régions, la Wallonie (francophone) est confrontée à des répartitions inégales de la ressource humaine en médecine générale, rendant difficile l'accès à des soins de médecine générale. Grâce à un cadastre des médecins généralistes, l'AVIQ détermine chaque année les communes en pénurie et pénurie sévère.

L'étude de l'IWEPS réalisée ici est une étude essentiellement méthodologique, qui complète cette approche en mobilisant différents types d'indicateurs. Grâce au cadastre des médecins généralistes 2023 de l'AVIQ et à des données fines de population (Statbel), l'activité des médecins peut être estimée au lieu de travail et des mesures de distances permettent d'évaluer la proximité des habitants à l'offre de médecine générale. Ces approches permettent de préciser des situations de sur ou sous-offres à des échelles

infra-communales et indépendantes des limites administratives.

D'après les mesures effectuées, 93,1% de la population habitent à moins de 3km d'un médecin généraliste et 98,2% à moins de 5km. Ces taux de couverture moyens semblent attester d'un maillage relativement satisfaisant du territoire wallon. Ils ne tiennent cependant pas compte de la disponibilité des médecins et peuvent cacher des situations locales sensibles aussi bien en termes de distances que de disponibilités. C'est pourquoi, une méthode de type APL (accessibilité potentielle localisée) qui permet la combinaison des deux composantes a été testée à l'échelle d'une grille de carreaux de 1km<sup>2</sup> et présente des résultats tout à fait originaux pour la Wallonie. Ces derniers offrent un cadre de réflexion pour améliorer la répartition de l'offre de médecine générale de manière suffisamment fine, hiérarchisée, organisée et cohérente avec d'autres fonctions de base, afin de faciliter l'accès aux services à l'ensemble de la population.